



La modification 001 vise à répondre aux questions de l'industrie relativement à la demande de soumissions n° 84084-17-0211 et à reporter au 22 février 2018, à 14 h (heure normale des Rocheuses), la date limite pour le dépôt des soumissions.

Sous Date et heure de clôture :

Supprimer :

Date et heure de clôture :

Date : 13 février 2018

Heure : 14 h (HNR)

Insérer :

Date et heure de clôture :

Date : 22 février 2018

Heure : 14 h (HNR)

Questions et réponses

Question n° 1

Nous répondons à environ 80 % des critères énoncés dans la demande de soumissions, car nous n'offrons pas de services de surveillance des médias radiophoniques, imprimés et télédiffusés.

Réponse n° 1

L'Office veut obtenir des services de surveillance et d'analyse des contenus médiatiques et des discussions dans les médias sociaux sous forme de solution intégrée et simplifiée.

Question n° 2

Nous pensons qu'aucune entreprise n'est en mesure de répondre à tous les critères. Est-ce que l'Office national de l'énergie envisagerait de retenir les services de plusieurs fournisseurs afin d'obtenir tous les services demandés?

Réponse n° 2

L'Office veut obtenir des services de surveillance et d'analyse des médias radiophoniques, imprimés et télédiffusés. Il n'envisage pas de conclure plusieurs contrats pour obtenir tous les services demandés.



Question n° 3

Seriez-vous prêts à nous rencontrer ou à nous parler au téléphone pour discuter de vos exigences et pour mieux comprendre vos besoins ou devons-nous nous fier seulement à ce qui est indiqué dans la demande de soumissions?

Réponse n° 3

Toute l'information doit être communiquée à tous les soumissionnaires. L'Office ne peut pas rencontrer un soumissionnaire pour discuter de la demande de soumissions. Une réponse à toutes les questions sera fournie par courriel et un document de questions et réponses sera affiché sur le site achatsetventes.gc.ca. Vous devez répondre aux critères indiqués dans la demande de soumissions. Veuillez poser vos questions par courriel.

Question n° 4

À quel point les instructions de présentation sont-elles strictes en ce qui concerne l'utilisation de papier de 8,5 po x 11 po? Puisque la demande de soumissions exige que la soumission soit présentée en format PDF, par courriel, pouvons-nous vous créer une proposition de dimensions différentes (p. ex., une présentation PowerPoint de 16 po x 9 po), convertie au format PDF avant de vous la transmettre?

Réponse n° 4

L'exigence visant l'utilisation de papier de 8,5 po x 11 po ne s'applique pas puisque la soumission doit être présentée par courriel.

Question n° 5

L'Office voudrait-il obtenir des services visant des contenus médiatiques multilingues, tant canadiens qu'étrangers?

Réponse n° 5

L'Office veut obtenir des services visant la couverture médiatique et les discussions dans les médias sociaux en anglais et en français seulement.

Question n° 6

Est-ce qu'une société non canadienne (p. ex., indienne ou américaine) peut présenter une soumission?

Réponse n° 6

Les sociétés américaines peuvent présenter une soumission, mais pas les sociétés indiennes.

Question n° 7

Faudrait-il que nous allions à vos locaux pour des réunions?



Réponse n° 7

Aucune réunion en personne n'est requise.

Question n° 8

Pouvons-nous exécuter les tâches décrites dans la demande de soumissions à partir d'un pays autre que le Canada (p. ex., l'Inde ou les États-Unis)?

Réponse n° 8

Les tâches peuvent être exécutées à partir des États-Unis.

Question n° 9

Pouvons-nous présenter notre soumission par courriel?

Réponse n° 9

Les soumissions peuvent être présentées par courriel.

Question n° 10

L'Office national de l'énergie participe-t-il au Programme de suivi électronique des médias?

Réponse n° 10

Oui.

Question n° 11

Combien de personnes recevront-elles les rapports quotidiens, à part les dix utilisateurs autorisés?

Réponse n° 11

250

Question n° 12

Environ combien de documents de nouvelles les rapports quotidiens contiendraient-ils chaque mois?

Réponse n° 12

300



Question n° 13

Quelles sont les sources de nouvelles en français qui doivent être incluses dans la couverture médiatique?

Réponse n° 13

Veillez fournir une liste des principaux médias surveillés et préciser le nombre total de sources d'information surveillées. Étant donné que le besoin porte sur des services de surveillance et d'analyse du contenu des médias et des discussions dans les médias sociaux, en français et en anglais, l'Office s'attend à voir les grands médias sur la liste des fournisseurs.

Question n° 14

Combien de contenus audio et vidéo les dix utilisateurs autorisés liraient-ils chaque mois?

Réponse n° 14

Veillez préciser votre structure de coûts dans la soumission.

Question n° 15

Combien de contenus audio et vidéo l'Office réacheminera-t-il chaque mois à d'autres utilisateurs?

Réponse n° 15

Veillez préciser votre structure de coûts dans la soumission.

Question n° 16

À combien se chiffre le budget du projet?

Réponse n° 16

Veillez fournir une estimation dans votre soumission. Le coût est l'un des facteurs pris en compte dans l'évaluation de la soumission.

Question n° 17

Qui est le fournisseur actuel?

Réponse n° 17

L'Office a recours aux services de plusieurs fournisseurs, notamment Meltwater News, le Programme de suivi électronique des médias du gouvernement du Canada, Infomart et Hootsuite.



Question n° 18

Combien de personnes à l'interne liront-elles la couverture des médias imprimés de langue française?

Réponse n° 18

Moins de 100.

Question n° 19

Environ combien d'articles imprimés de langue française doivent être inclus chaque mois?

Réponse n° 19

De 20 à 50 articles par mois.

Question n° 20

Après avoir examiné le contrat, nous avons constaté qu'il n'autorise pas les logiciels et qu'il contient une clause prévoyant une formation et un soutien illimités ainsi qu'une responsabilité illimitée.

Avez-vous reçu d'autres demandes de modification de la demande de soumissions? Le contrat ne semble pas correspondre aux services demandés.

Réponse n° 20

La demande de soumissions vise l'obtention de services, et non pas de logiciel, de surveillance et d'analyse des contenus médiatiques et des discussions dans les médias sociaux. La formation et la responsabilité illimitées sont des exigences à satisfaire. L'Office ne prévoit pas modifier son besoin dans la demande de soumissions.

Question n° 21

Selon la clause 3.1 (partie 3 de la demande de soumissions), l'Office national de l'énergie veut que les soumissionnaires fournissent les attestations requises en format PDF. Est-ce que les attestations demandées à la partie 5 et à l'annexe D de la demande de soumissions doivent être présentées dans un format particulier?

Réponse n° 21

Les soumissionnaires doivent répondre aux questions de l'annexe D - Attestation d'ancien fonctionnaire et attester qu'ils satisfont et continueront de satisfaire aux exigences de la clause 5.1.1 - Représentation de l'entrepreneur pendant l'exécution des travaux. Dans ce dernier cas, une confirmation suffit.

Question n° 22

Est-ce que la récente annonce du gouvernement fédéral au sujet de l'Office national de l'énergie aura des répercussions sur la demande de soumissions?



Réponse n° 22

L'annonce récente du gouvernement fédéral n'aura aucune répercussion sur la demande de soumissions.

Question n° 23

Nous aimerions avoir un peu plus de temps pour présenter une soumission détaillée. Serait-il possible de reporter au 13 février la date limite pour présenter une soumission?

Réponse n° 23

La date limite pour présenter une soumission a été reportée. Le site achatsetventes.gc.ca indique la nouvelle date.